

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2023**

N° 2023-070

L'an deux mil VINGT TROIS, le VINGT-QUATRE du mois de NOVEMBRE, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, 1^{ère} adjointe, maire par suppléance.

Date de Convocation :
13/11/2023

Date d’Affichage :
13/11/2023

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 10

Présents : 9

Votants : 10

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD, David PETITON

Absent excusé : Monsieur Philippe HERITIER

Pouvoir : Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Francis LEGROUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

**OBJET : TRAVAUX D’ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE LA MER –
EP 2023-0-76605-M5990**

Monsieur LEGROUT, 2^{ème} adjoint, présente le projet préparé par le SDE 76 pour l’affaire EP2023-0-76605-M5990 et désigné «Route de la Mer – RD75» dont le montant prévisionnel s’élève à 77 244,00 € TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 32 686,75 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil communal décide :

- *d’adopter le projet ci-dessus ;*
- *d’inscrire la dépense d’investissement au budget communal de l’année 2024 pour un montant de 32 686.75 € TTC ;*
- *de demander au SDE 76 de programmer ces travaux dès que possible ;*
- *d’autoriser Madame Véronique DEPREUX, 1^{ère} adjointe, maire par suppléance, à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX

1^{ère} adjointe

Pour le maire empêché

